

## Le SNIRS-CGC dit NON à la pérennisation de la précarité

Le SNIRS-CGC, réuni en congrès le 6 avril 2011, constate le nombre de plus en plus important d'agents temporaires participant aux missions de la Recherche Publique. Le SNIRS-CGC s'inquiète des conditions de travail et du devenir professionnel de ces agents temporaires.

Trop de jeunes chercheurs et de personnels ITA se voient maintenus dans une insécurité professionnelle au travers de CDD d'un an ou de vacations renouvelés à répétition. Pourtant ces personnels, souvent très qualifiés, participent à part entière tant aux métiers de la recherche et de l'innovation qu'aux métiers d'encadrement et d'accompagnement de cette recherche.

Le SNIRS-CGC s'oppose vivement de cette pratique trop répandue de la précarité au sein des organismes de recherche.

- Il demande que des solutions concrètes soient mises en place et que les moyens nécessaires soient mobilisés pour stabiliser les agents au travers de titularisation et de CDI, démarche désormais possible légalement.

- Par ailleurs, des CDD pluriannuels doivent être proposés systématiquement à partir du moment où le poste est budgété pour plusieurs années, comme c'est déjà le cas dans certains EPST et organismes publics (Anses, InVS, Afssaps...)

- Une revalorisation des salaires s'impose afin de compenser la précarité subie par les agents temporaires. De plus, un droit aux primes doit leur être accordé au même titre que les agents titulaires qui partagent les mêmes missions;

- Le recrutement des contractuels doit s'inscrire dans une perspective réfléchie et rationnelle, et non au coup par coup comme c'est encore trop souvent le cas;

- Des plans de formation et d'évolution des missions doivent être proposés aux agents contractuels afin de leur donner la maîtrise de leur avenir professionnel;

Le SNIRS-CGC demande que des moyens soient mobilisés pour stabiliser ces personnels. La motivation aussi bien que l'engagement scientifique et humain de ces agents temporaires contribuent au capital des connaissances au même niveau que ceux de leurs collègues titulaires. Leurs idées et leur travail quotidien sont une source d'innovation et d'excellence que les organismes de recherche et les universités ne doivent pas gaspiller.